

Pour l'installateur spécialisé

Notice d'installation

## Dispositif anti-refoulement pour ecoTEC/5, ecoTEC/7

Systeme ventouse

BEfr, CHfr, FR

**Éditeur/constructeur**

**Vaillant GmbH**

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid

Tel. +49 21 91 18-0 ■ Fax +49 21 91 18-2810

info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

 **Vaillant**



# 1 Sécurité

## 1 Sécurité

### 1.1 Mises en garde relatives aux opérations

#### Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

#### Symboles de mise en garde et mots-indicateurs



#### **Danger !**

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



#### **Danger !**

Danger de mort par électrocution



#### **Avertissement !**

Risque de blessures légères



#### **Attention !**

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

### 1.2 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, mais aussi endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le dispositif anti-refoulement a été spécialement conçu pour éviter que les gaz de combustion ne soient refoulés d'un foyer et ne ressortent au niveau des autres foyers.

Le dispositif anti-refoulement est compatible uniquement avec les produits suivants.

**Validité:** Belgique

Catégorie d'homologation : I<sub>2E(S)</sub>.

Type de gaz homologué pour affectation multiple : G20 [gaz naturel H], G25 [gaz naturel L]





| Type de l'appareil             |
|--------------------------------|
| VC BE 126/5-5                  |
| VC BE 186/5-3                  |
| VC BE 206/5-5                  |
| VC BE 256/5-3                  |
| VC BE 256/5-3 A                |
| VCW BE 226/5-3                 |
| VCW BE 226/5-3 A               |
| VCW BE 286/5-3                 |
| VCW BE 286/5-3 A               |
| VCW BE 296/5-5                 |
| VCC 206/4-5 150                |
| VCC 266/4-5 150                |
| VSC D 206/4-5 190              |
| VC 256/7-2 (E-BE) ecoTEC pure  |
| VCW 226/7-2 (E-BE) ecoTEC pure |
| VCW 286/7-2 (E-BE) ecoTEC pure |
| VC 186/7-2 (E-BE) ecoTEC pure  |



### Validité: Suisse

Catégorie d'homologation : II<sub>2H3P</sub>. Le fonctionnement au GPL n'est pas envisageable en cas d'affectation multiple.

Type de gaz homologué pour affectation multiple : G20 [gaz naturel H]

### Type de l'appareil

|                |
|----------------|
| VC CH 146/5-5  |
| VC CH 206/5-5  |
| VC CH 266/5-5  |
| VCW CH 206/5-5 |
| VCW CH 266/5-5 |

### Validité: France

Catégorie d'homologation : II<sub>2Esi3P</sub>. Le fonctionnement au GPL n'est pas envisageable en cas d'affectation multiple.

Type de gaz homologué pour affectation multiple : G20 [gaz naturel H], G25 [gaz naturel L]



## 1 Sécurité

| Type de l'appareil |
|--------------------|
| VU FR 146/5-5      |
| VU FR 256/5-5      |
| VUW FR 286/5-3     |
| VUW FR 286/5-3 A   |
| VUW FR 306/5-5 C   |
| VUW FR 306/5-5     |
| VSC S 206/4-5 190  |
| VSC D 206/4-5 190  |
| VUI FR 306/5-5     |

L'utilisation conforme suppose :

- le respect des notices d'emploi, d'installation et de maintenance du produit ainsi que des autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme

non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

### Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

### 1.3 Prescriptions (directives, lois, normes)

- ▶ Veuillez respecter les prescriptions, normes, directives et lois en vigueur dans le pays.



## Remarques relatives à la documentation 2

### 2 Remarques relatives à la documentation

#### 2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation et d'installation qui accompagnent les composants de l'installation.

#### 2.2 Conservation des documents

- ▶ Remettez cette notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables à l'utilisateur.

#### 2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

- Dispositif anti-refoulement: 0020175893

### 3 Montage du dispositif anti-refoulement



**Danger !**

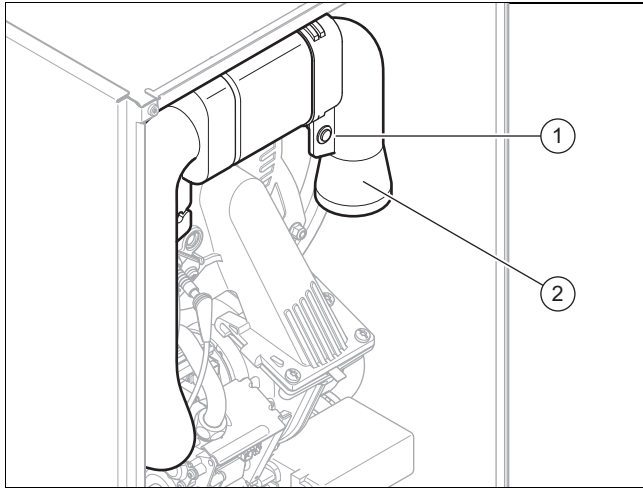
**Risque d'empoisonnement**

Si la protection avant est démontée alors que d'autres appareils de chauffage sont en service (affectation multiple), des gaz de combustion toxiques risquent de sortir par l'appareil.

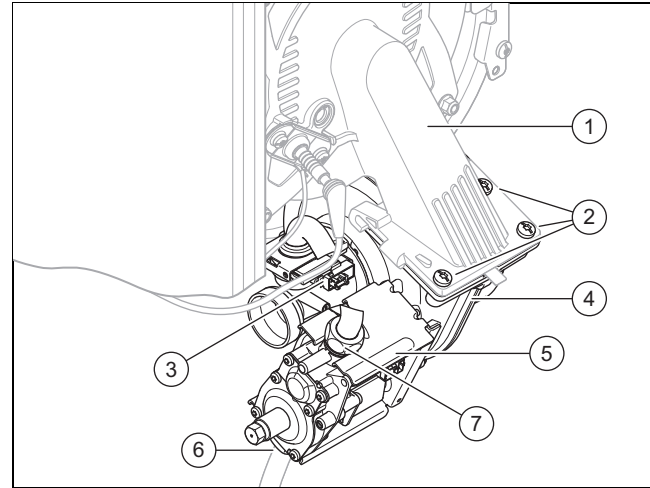
- ▶ Avant de procéder au montage du dispositif anti-refoulement, prenez soin de désactiver les autres appareils de chauffage rattachés à l'affectation multiple.
- 

1. Fermez le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil de chauffage.
2. Isolez l'appareil de chauffage du réseau électrique.
3. Obturez le raccordement du système ventouse de l'appareil avec des moyens appropriés.
4. Démontez la protection avant de l'appareil de chauffage.

### 3 Montage du dispositif anti-refoulement

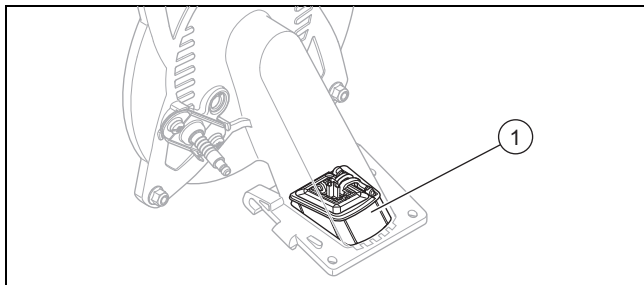


5. Dévissez la vis (1) et retirez le tube d'entrée d'air (2).

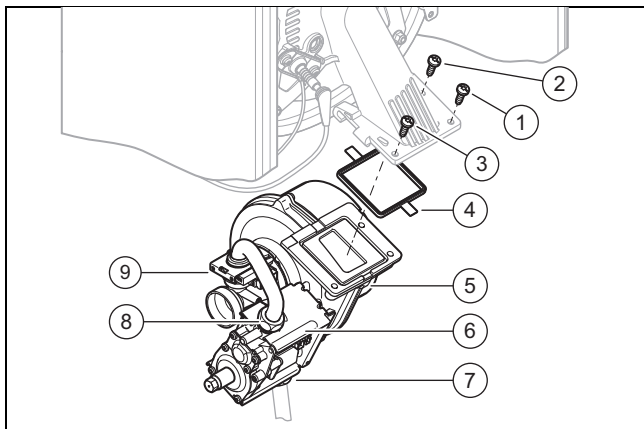


6. Débranchez les trois connecteurs du mécanisme gaz (5).
7. Débranchez le connecteur du capteur du venturi (3).
8. Débranchez les connecteurs du ventilateur (4).
9. Dévissez l'écrou-raccord (6) de la conduite de gaz.
10. Dévissez les trois vis (2) situées entre le tube mélangeur (1) et la bride du ventilateur.
11. Sortez l'ensemble formé par le ventilateur (4), le venturi (3) et le mécanisme gaz (5) de la chaudière.
12. Agissez manuellement sur le clapet du dispositif anti-refoulement pour vérifier qu'il s'ouvre et se ferme correctement.

## Paramétrage de la chaudière pour une affectation multiple 4



13. Montez le dispositif anti-refoulement (1) en bas du tube mélangeur.
14. Vérifiez que le dispositif anti-refoulement arrive bien au niveau de la bride du tube mélangeur en partie basse.



15. Changez le joint (4).

16. Montez l'ensemble formé par le ventilateur (5), le venturi (9) et le mécanisme gaz (6) sur le tube mélangeur. En cours de montage, serrez les trois vis situées entre le tube mélangeur et la bride du ventilateur à fond, dans l'ordre suivant : (1), (2) et (3).
17. Changez le joint situé dans l'écrou-raccord (7) de la conduite de gaz.
18. Vissez la conduite de gaz sur le mécanisme gaz en vous servant de l'écrou-raccord (7) et serrez-le à fond. Pour serrer l'écrou-raccord (8) à fond, il faut maintenir le tube de raccordement gaz.
19. Branchez les connecteurs sur le ventilateur (5).
20. Branchez le connecteur sur le capteur du venturi (9).
21. Branchez les trois connecteurs sur le mécanisme gaz (6).

### 4 Paramétrage de la chaudière pour une affectation multiple

1. Montez la protection avant de l'appareil de chauffage.
2. Ouvrez le raccordement du système ventouse de l'appareil.
  - Retirez l'obturateur du raccordement du système ventouse (→ page 5).
3. Avant de procéder à la mise en fonctionnement de l'appareil, assurez-vous que le système à ventouse dans son ensemble est correctement monté et qu'il est bien étanche.

## 5 Contrôle d'étanchéité

4. Raccordez l'appareil de chauffage au réseau électrique.
5. Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil de chauffage.
6. Réglez le point de diagnostic **d.50** sur 1500.

### 5 Contrôle d'étanchéité

1. Éteignez l'appareil de chauffage.



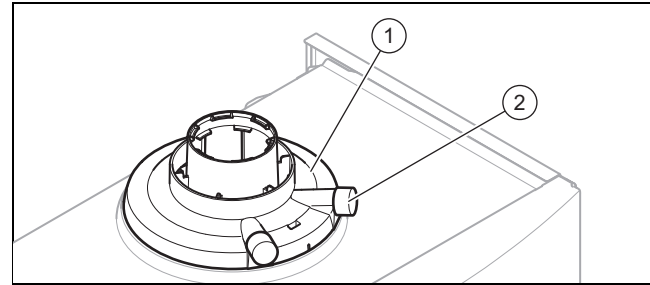
#### **Danger !**

#### **Risque d'empoisonnement**

Si la protection avant est démontée alors que d'autres appareils de chauffage sont en service (affectation multiple), des gaz de combustion toxiques risquent de sortir par l'appareil.

- Vérifiez que la protection avant de l'appareil est bien en place pour le contrôle d'étanchéité.

2. Mettez les autres chaudières rattachées à l'affectation multiple en service à l'aide du programme de contrôle **P.1**.



3. Mesurez la teneur en CO<sub>2</sub> de l'air au niveau du raccord d'air de combustion **(2)** de la pièce de raccordement d'appareil **(1)**.  
Teneur en CO<sub>2</sub> maximale admissible: 0,1 %
  - En cas de dépassement de la teneur en CO<sub>2</sub> maximale admissible, vérifiez le montage du dispositif anti-refoulement. (→ page 5)
4. Mettez fin au programme de contrôle **P.1** des autres chaudières rattachées à l'affectation multiple.
5. Placez les cinq autocollants fournis aux emplacements indiqués (reportez-vous aux autocollants).

## 6 Service après-vente

**Validité:** Belgique

N.V. Vaillant S.A.  
Golden Hopestraat 15  
B-1620 Drogenbos

### **Belgien, Belgique, België**

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst:  
2 3349352

**Validité:** Suisse

Vaillant Sàrl  
Rte du Bugnon 43  
CH-1752 Villars-sur-Glâne

### **Schweiz, Svizzera, Suisse**

Service après-vente tél.: 026 40972-17  
Service après-vente fax: 026 40972-19

**Validité:** France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site [www.vaillant.fr](http://www.vaillant.fr).





0020172536\_05 ■ 04.11.2016

### **Fournisseur**

#### **N.V. Vaillant S.A.**

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 3349300 ■ Fax 2 3349319

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

#### **Vaillant Sàrl**

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 40972-10 ■ Fax 026 40972-14

Service après-vente tél. 026 40972-17 ■ Service après-vente fax 026 40972-19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

#### **VAILLANT GROUP FRANCE**

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone 01 49741111 ■ Fax 01 48768932

Assistance technique 08 26 270303 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers 09 74757475 (0,022 EUR

TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.

